

# et légales

cs et privés parus sur les 12 départe-

gale :  
X 0 820 309 009 (0,12€ la minute)  
ex.fr - Internet : [www.mediatelx.fr](http://www.mediatelx.fr)  
l'arrêté ministériel du 21 décembre 2017,  
6 € ht le mm/col.  
riment au décret no 2012-1547 du 28 dé-  
ant sur les sociétés et fonds de commerce  
d'annonces légales, sont obligatoirement lit-  
numérique centrale, [www.actuelgalea.fr](http://www.actuelgalea.fr).

## és publics

30 000 € HT

### ce d'une politique

1 et de la protection

## TÉE

ne acheteur : ville de Lorient. M. le Maire,  
evarid Leclerc, CS 30010, 56315 Lorient  
02.97.02.22.44.  
h  
tp://www.e-megalibretagne.org  
se en place d'une politique de sécurité de  
nées.

1-cadre souscrit avec un titulaire donnant  
e" sans remise en concurrence lors de l'é-

## ols :

océdure avait été déclarée sans suite en  
e 3 ans.  
tification.

s est couverte par l'accord sur les mar-  
groupement d'opérateurs économiques  
conomique ou groupement qui définit sa  
ter plusieurs offres en agissant à la fois :  
t de membres d'un ou plusieurs groupe-  
roupements.  
e plus d'un groupement.  
l'offre ou la candidature : français.

es : recevabilité des candidatures : régula-  
nnelles, moyens techniques et humains,  
3 rémerces requises : déclaration des  
3 derniers exercices (entreprises nouvelles,  
cité technique, références requises :  
on de la structure ; efficacité ;  
ionnels de l'opérateur économique et/ou  
ne concerné par le marcé ;  
s à cours des trois dernières années ou  
à capacité professionnelle du candidat.  
Dans les domaines de la sécurité des systé-  
dans les domaines de la protection des

is documents de candidatures peuvent  
de public simplifié sur présentation du  
19 novembre 2018, à 12 h 00.

10

s : 3 mois à compter de la date limite de

on : 50 % (qualité de la réponse dans le  
s enjeux de la sécurité, qualité des moyens  
1, qualité des livrables proposés comme  
personnelles : 20 % (qualité de la réponse  
sion des enjeux de la sécurité, qualité des  
restation),

ur obtenir les documents contractuels et  
s sur la plateforme dématérialisée ;  
de la ville : [www.lorient.bzh](http://www.lorient.bzh) rubrique mar-

soignements d'ordre technique peuvent  
n informatique, DOSI. Tél. 02 97 02 22 36.  
signements d'ordre administratif peuvent  
s commande publique. Tél. 02 97 02 22 64.  
ification : 30 octobre 2018.

## il faut toujours

re reconstruire à l'identique un bâti-  
demeure indispensable, pour la  
n permis de construire.  
ceptions comme celle qui interdit  
n n'avait pas été régulièrement au-  
une zone dangereuse.

ntre, l'absence de permis de  
ant le tribunal pour " construction  
,303).

## Avis administratifs

Préfecture du MORBIHAN

### AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES

Par arrêté préfectoral du 20 septem-  
bre 2018, il sera procédé pendant  
19 jours consécutifs :

- du lundi 29 octobre 2018 à 9 h 00 au  
vendredi 16 novembre 2018 jusqu'à  
17 h 00, à une enquête publique préla-  
ble à l'arrêté de délimitation du domaine  
public maritime au droit de la propriété  
cadastreé YB 249, située au lieu dit  
«La Pierre Jaune», sur la commune de La  
Trinité-sur-Mer,

- du lundi 29 octobre 2018 à 14 h 00 au  
vendredi 16 novembre 2018 jusqu'à  
17 h 00, à une enquête publique préla-  
ble à l'arrêté de délimitation du domaine  
public maritime au droit de la propriété  
cadastreé YC 130 et 131, situés au lieu dit  
«Kerguion», sur la commune de Crach.  
Le commissaire enquêteur désigné par le  
président du tribunal administratif de  
Rennes est M. Jean-Paul Boissat ; en cas  
d'empêchement, un commissaire enquête-  
teur remplaçant pourra être nommé  
après interruption des enquêtes.

Pendant la durée des enquêtes, les dos-  
siers sont consultables :  
- aux jours et heures d'ouverture des ma-  
rues, sur support papier et sur un poste  
informatique ;  
- en mairie de Crach, siège des enquêtes  
pour les dossiers concernant cette com-  
mune,

- en mairie de La Trinité-sur-Mer, siège de  
l'enquête pour le dossier concernant  
cette commune,  
- le public pourra consigner ses observa-  
tions et propositions directement sur les  
registres d'enquête à feuillets non mobi-  
les, cotés et paraphés par le commissaire  
enquêteur,  
- sur l'internet à l'adresse suivante :  
[www.morbihan.gouv.fr](http://www.morbihan.gouv.fr)  
ainsi que sur les sites :  
[www.crach.fr](http://www.crach.fr)  
et [www.la-trinite-sur-mer.fr](http://www.la-trinite-sur-mer.fr)  
chacun pour les dossiers concernant la  
commune.

Le public pourra formuler ses observa-  
tions par courriel transmis au commis-  
saire enquêteur à l'adresse électronique  
suivante :  
dtdm-l@morbihan.gouv.fr  
Toutes ces observations seront consulta-  
bles par le public dans les meilleurs dé-  
lais sur le site internet des services de  
l'Etat susmentionnés.

Les observations et propositions écrites  
sur le projet peuvent également être  
adressées à l'attention du commissaire  
enquêteur par voie postale aux adresses  
suivantes :

- mairie de Crach, place René-le-Méné,  
BP 31, 56960 Crach, pour les dossiers  
concernant cette commune,  
- mairie de La Trinité-sur-Mer, place  
Yvonne-Sarey, 56470 La Trinité-sur-Mer,  
pour le dossier concernant cette com-  
mune.

Les observations formulées par voie pos-  
tale seront annexées au registre d'en-  
quête tenu à disposition au siège de l'en-  
quête.

Le commissaire enquêteur en personne  
recevra les observations écrites et orales  
du public à l'occasion de permanences  
qui se tiendront :

En mairie de Crach les :  
- lundi 29 octobre 2018, de 14 h 00 à  
12 h 00 ;  
- jeudi 8 novembre 2018, de 9 h 00 à  
12 h 00 ;  
- vendredi 16 novembre 2018, de 14 h 00  
à 17 h 00 ;  
En mairie de La Trinité-sur-Mer les :  
- lundi 29 octobre 2018, de 9 h 00 à  
12 h 00 ;  
- mercredi 7 novembre 2018, de 9 h 00 à  
12 h 00 ;  
- vendredi 16 novembre 2018, de 9 h 00  
à 12 h 00 ;  
Des réunions sur les lieux faisant l'objet  
de ces délimitations auront lieu :  
- le mercredi 7 novembre 2018 à 14 h 00  
pour la propriété de la pierre jaune à  
La Trinité-sur-Mer,  
- le jeudi 8 novembre 2018 à 14 h 00 pour  
la propriété de Kerguion à Crach,  
- le jeudi 8 novembre 2018 à 16 h 00 pour  
la propriété de Kerpuonce à Crach.  
Le rapport et les conclusions du commis-  
saire enquêteur seront tenus à la dispo-  
sition du public, à la préfecture du Mor-  
bihan (Direction départementale des  
territoires et de la mer) et dans les com-  
munes de Crach et La Trinité-sur-Mer,  
chacune pour les dossiers la concernant.  
Ces documents seront également pu-  
blés sur le site internet des services de  
l'Etat dans le Morbihan et tenus à la dis-  
position du public pendant un an à  
compter de la date de clôture de l'en-  
quête.

Des informations sur ces délimitations du  
domaine public maritime peuvent être de-  
mandées :  
- auprès du commissaire enquêteur, lors  
des permanences ;  
- à la DDTM : SAMEL, unité Lorient littoral  
à l'adresse électronique suivante :  
adtin-l@morbihan.gouv.fr

## Vie des sociétés

### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une  
société présentant les caractéristiques  
suivantes :

Dénomination : A2RIM.  
Forme : société à responsabilité limitée.  
Siège social : 16, rue du 5-Août-1944,  
56400 Plougoumelen.

Objet : l'achat, la vente, la rénovation, l'en-  
tretien et la réparation de tous immeu-  
bles.

Durée : 99 années.  
Capital : 10 000 euros.  
Gérance : M. Fabrice Leroy, demeurant  
20, rue de Penoro à Plougoume-  
len (56400).

Immatriculation : au RCS de Lorient.

Pour avis :

### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une  
société présentant les caractéristiques  
suivantes :

Dénomination : Legallouid.  
Forme : société à responsabilité limitée.  
Siège social : 10, rue de la Citadelle,  
56360 Le Palais.

Objet : l'exploitation d'un fonds de com-  
merce de bar.

Durée : 99 années.

Capital : 5 000 euros.

Gérance : Mme Audrey Le Gallouid-  
Aubert, demeurant Bordoustar,  
56360 Le Palais.

Objet : exploitation d'un fonds de com-  
merce de bar.

Immatriculation : au RCS de Lorient.  
Pour avis :

### AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte  
sous seing privé, en date du 1<sup>er</sup> octobre  
2018, à Caudan.

Dénomination : O de Sei.

Forme : société par actions simplifiée uni-  
personnelle.

Siège social : 12, rue Théodore-Boitel,  
56850 Caudan.

Objet : achat et la vente de produits ali-  
mentaires.

Durée de la société : 9 années.

Capital social fixe : 200 euros divisé en  
20 actions de 10 euros chacune, répar-  
tées entre les actionnaires proportionnel-  
lement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : les ac-  
tionnaires sont librement cessibles entre ac-  
tionnaires.

Admission sur assemblées générales et ac-  
tionnaires statutaires et légitimes.

Ont été nommés :

Président : Mme Alicia de Sousa, 12, rue  
Théodore-Boitel, 56850 Caudan.

La société sera immatriculée au RCS de  
Lorient.

Pour avis  
DE SOUSA ALICIA.

## Autres légales

### AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

#### DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1376-1 Code de procédure civile

Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du  
17 mars 1992, M. Francis Malléol, en  
son vivant retraité, né à Saint-Georges-  
des-Groiselliers (61100), le 20 fé-  
vrier 1925,

laissé son patrimoine non remarié de Mme Sidonie  
Moyran, demeurant à Lorient (56100),  
4, rue Emile-Corrie, décédé à Lo-  
rient (56100), le 24 juillet 2018, a institué  
un légataire universel.

Consécutivement à son décès, ce testa-  
ment a fait l'objet d'un dépôt aux termes  
du procès-verbal d'ouverture et de  
description de testament reçu par  
Me François-Gilles Lancelot, notaire à  
Lorient (56100), le 28 août 2018, dûquel  
il résulte que le légataire remplit les con-  
ditions de sa saisine.

La copie authentique a été reçue par le  
tribunal de grande instance de Lorient le  
9 octobre 2018.

Cet envoi en possession a lieu en  
l'absence d'héritiers réservataires.

Opposition à l'exercice de ses droits  
pourra être formée par tout intéressé au-  
près de Me François-Gilles Lancelot,  
notaire à Lorient (56100), 9, rue Vauban,  
chargé de la succession, et ce dans le  
mois suivant la réception par le greffe de  
l'expédition du procès-verbal d'ouverture  
du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera sou-  
sain.

## A NOS ANNONCEURS

Nous remercions nos annonceurs de  
leur vouloir répondre, même par la  
négative, aux lettres qui leur parvien-  
nent de nos lecteurs, surtout si celles-ci  
comportent un timbre pour la réponse

## Décisions du tribunal de commerce de Vannes

SAS ÉPICERIE K

Epicerie

13, place du VAINS-Public

56000 VANNES

RCS Vannes 833 651 607

Par jugement du 24 octobre 2018, le tri-

bunal de commerce de Vannes a ouvert  
une procédure de liquidation judiciaire à  
l'égard de la SAS Épicierie K et a fixé au  
5 octobre 2018 la date de cessation de  
ses paiements. Liquidateur : Selas Gé-  
rard Bodelet, parc d'activités de Trého-  
rin, 56300 Le Sourin.

Les créanciers sont invités à déclarer  
leurs créances au liquidateur ou sur :

<https://www.creditors-services.com>

dans un délai de deux mois à compter de  
l'insertion qui va paraître prochainement  
au Bodacc.

SCP Jean-Jacques PINSON

Greffier associé.

SAS GARAGES AUTO

La réparation automobile

et vente de véhicules d'occasion

Zone artisanale de Lann Vihan

56450 LE HEZO

RCS Vannes 820 275 337

Par jugement du 24 octobre 2018, le tri-

bunal de commerce de Vannes a pro-  
noncé la liquidation judiciaire de SAS Ga-  
rages BS Auto et a désigné en qualité de  
liquidateur : Selari Raymond Dupont,  
14, boulevard de la Paix, CS 22173,  
56005 Vannes cedex.

SCP Jean-Jacques PINSON

Greffier associé.

SARL AM DIFFUSION

Vente de marchandises

sous forme de discount

9, E rue Edgard-Touffreau

56880 PLOEREN

RCS Vannes 480 043 510

Par jugement du 24 octobre 2018, le tri-

bunal de commerce de Vannes a pro-  
noncé la liquidation judiciaire de la SARL  
AM Diffusion et a désigné en qualité de  
liquidateur : Selari Raymond Dupont,  
14, boulevard de la Paix, CS 22173,  
56005 Vannes cedex.

SCP Jean-Jacques PINSON

Greffier associé.

M. COYETTE Sébastien

Peintre en bâtiment

22, rue des Mesanges

56190 MUZILLAC

522 743 509 RM 56

Par jugement du 24 octobre 2018, le tri-

bunal de commerce de Vannes a pro-  
noncé la clôture de la liquidation judi-  
ciaire de M. Coyette Sébastien en raison  
de l'insuffisance d'actif.

SCP Jean-Jacques PINSON

Greffier associé.

SARL EMA

Montage de charpentes métalliques

Bolsingnant

56190 NOYAL-MUZILLAC

RCS Vannes 437 661 267

Par jugement du 24 octobre 2018, le tri-

bunal de commerce de Vannes a ouvert  
une procédure de liquidation judiciaire à  
l'égard de la SARL Vires et Proprio en  
raison de l'insuffisance d'actif.

SCP Jean-Jacques PINSON

Greffier associé.

M. LOUIS Gabriel

Boulangerie, pâtisserie, comisserie

3, rue des Sapins-Verts

56380 GUER

RCS Vannes 449 814 987

Par jugement du 24 octobre 2018, le tri-

bunal de commerce de Vannes a ouvert  
une procédure de liquidation judiciaire à  
l'égard de M. Louis Gabriel et a fixé au  
31 octobre 2017 la date de cessation de  
ses paiements. Liquidateur : Selas Gé-  
rard Bodelet, parc d'activités de Trého-  
rin, 56300 Le Sourin.

Les créanciers sont invités à déclarer  
leurs créances au liquidateur ou sur :

<https://www.creditors-services.com>

dans un délai de deux mois à compter de  
l'insertion qui va paraître prochainement  
au Bodacc.

SCP Jean-Jacques PINSON

Greffier associé.

SARL CHANTIER NAVAL DE VILAINE

Réparation de voiles, fabrication

et réparation d'articles de volerie

et vente de ces articles, construction,

réparation de bateaux

charpente marine, chaudronnerie

Port de Plaisance

56190 ARZAL

RCS Vannes 380 278 150

Par jugement du 24 octobre 2018, le tri-

bunal de commerce de Vannes a ouvert  
une procédure de liquidation judiciaire à  
l'égard de SARL Chantier Naval de Vi-  
laine et a prononcé la résolution du plan  
de redressement, arrêté par jugement du  
10 juillet 2013. Ce jugement a autorisé la  
poursuite d'activité jusqu'au 31 décem-  
bre 2018. Liquidateur : Selari Raymond  
Dupont, 14, boulevard de la Paix,  
CS 22173, 56005 Vannes cedex.

Les créanciers sont invités à déclarer  
leurs créances au liquidateur ou sur :

<https://www.creditors-services.com>

dans un délai de deux mois à compter de  
l'insertion qui va paraître prochainement  
au Bodacc.

SCP Jean-Jacques PINSON

Greffier associé.

## Décisions du tribunal de commerce de Vannes

SAS BIO PORHOET

Commerce en gros de fruits et légumes

Costilly

56490 MENEAC

RCS Vannes 444 474 019

Par jugement du 24 octobre 2018, le tri-

bunal de commerce de Vannes a ouvert  
une procédure de liquidation judiciaire à  
l'égard de la SAS Bio Porhoet et a fixé au  
31 octobre 2017 la date de cessation de  
ses paiements. Liquidateur : Selas Gé-  
rard Bodelet, parc d'activités de Trého-  
rin, 56300 Le Sourin.

Les créanciers sont invités à déclarer  
leurs créances au liquidateur ou sur :

<https://www.creditors-services.com>

dans un délai de deux mois à compter de  
l'insertion qui va paraître prochainement  
au Bodacc.

SCP Jean-Jacques PINSON

Greffier associé.

SARL P.L.A.S.M.O.R

Fabrication de bateaux et kayaks

Saint-Léonard-Nord

56450 THEX

RCS Vannes 331 996 660

Par jugement du 24 octobre 2018, le tri-

bunal de commerce de Vannes a ouvert  
une procédure de liquidation judiciaire à  
l'égard de la SARL P.L.A.S.M.O.R et a  
prononcé la résolution du plan de redres-  
sement, arrêté par jugement du 23 octo-  
bre 2013. Ce jugement a autorisé la pou-  
suite de l'activité jusqu'au  
31 décembre 2018. Liquidateur : Selari  
Raymond Dupont, 14, boulevard de la  
Paix, CS 22173, 56005 Vannes cedex.

Les créanciers sont invités à déclarer  
leurs créances au liquidateur ou sur  
<https://www.creditors-services.com>

dans un délai de deux mois à compter de  
l'insertion qui va paraître prochainement  
au Bodacc.

SCP Jean-Jacques PINSON

Greffier associé.

SARL VITRES ET PROPRE

Nettoyage, vente de produits d'entretien

2 bis, route du Lain

56880 PLOEREN

RCS Vannes 789 358 181

Par jugement du 24 octobre 2018, le tri-

bunal de commerce de Vannes a ouvert  
une procédure de liquidation judiciaire à  
l'égard de la SARL Vitres et Proprio en  
raison de l'insuffisance d'actif.

SCP Jean-Jacques PINSON

Greffier associé.

SARL VITRES ET PROPRE

Nettoyage, vente de produits d'entretien

2 bis, route du Lain

56880 PLOEREN

RCS Vannes 789 358 181

Par jugement du 24 octobre 2018, le tri-

bunal de commerce de Vannes a ouvert  
une procédure de liquidation judiciaire à  
l'égard de la SARL Vitres et Proprio en  
raison de l'insuffisance d'actif.

SCP Jean-Jacques PINSON</